



UPAP/CA/CPR/02/2022 - Doc n°04

Commission politique & régulation (CPR)

Du 04 au 06 juillet 2022, Kinshasa (République démocratique du Congo - RDC)

Rapport du Groupe de travail renforcement de la régulation

1. Objet Rapport du Groupe de travail renforcement de la régulation	Références/paragraphes Rapport de réunion de la Commission finances et administration tenue du 22 au 24 février 2022.
2. Décision attendue <ul style="list-style-type: none">• Adoption du rapport du Groupe de travail• Adopter le plan d'action du Groupe de travail• Examiner les recommandations du Groupe de travail	

1.0 Introduction

Suite à la création du groupe de travail sur le renforcement de la régulation au sein de la Commission politique et régulation à l'occasion de la réunion tenue du 22 au 24 février 2022, le groupe de travail s'est réuni en session inaugurale en mode virtuel le 22 juin 2022. Au cours de ces travaux, les questions inscrites à l'ordre du jour ont été examinées. Le procès verbal des échanges est présenté ci-après.

2.0 Les principales questions abordées

Les points saillants débattus au cours de la réunion sont les suivantes :

- les Termes de référence du Groupe de travail
- l'examen et l'approbation du plan d'action du Groupe de travail

3.0 Présentation du rapport

Le rapport circonstancié des travaux est annexé au présent document.

4.0 Décisions attendues

La Commission est invitée à :

- Adopter le rapport
- Adopter le plan d'action du Groupe de travail
- Examiner les recommandations du Groupe de travail



Groupe de travail renforcement de la régulation

Rapport de réunion

22 juin 2022 (en distanciel)

1.0 Introduction

Le Groupe de travail sur le renforcement de la régulation s'est réuni en distanciel le 22 juin 2022 à partir de 08h00 GMT.

2.0 Allocutions

2.1 Propos liminaire du Président

La Présidente, Mme Massiratche Fofana de la Côte d'Ivoire, déclare ouverte la réunion et démarre les travaux de la journée. Elle transmet les salutations du Président du Conseil d'administration de l'UPAP depuis la Côte d'Ivoire qui a adressé ses remerciements à tous les États membres de l'Union Panafricaine des Postes pour le soutien accordé à sa personne et à son pays depuis son accession à la présidence du Conseil.

Elle remercie également le Secrétaire général de l'UPAP pour l'honneur conféré à son pays en lui confiant la présidence du groupe de travail sur le renforcement de la régulation. En outre, elle indique qu'à la suite de la réunion inaugurale de la Commission politique et réglementation qui s'est tenue du 22 au 24 février 2022 à Nairobi, au Kenya, le Groupe de travail sur le renforcement de la régulation a été mise en place avec pour mission de renforcer la capacité de la réglementation postale en Afrique. Elle rappelle que cette séance du Groupe de travail avait pour objectif principal d'analyser les dossiers inscrits à l'ordre du jour aux fins de permettre aux participants de formuler des stratégies en vue de la régulation effective et à long terme des services postaux en Afrique. Elle invite les participants à s'impliquer activement dans les débats et à se sentir libres de les enrichir.

2.2 Propos liminaire du Secrétaire général de l'UPAP

Monsieur Sifundo Chief Moyo, Secrétaire général de l'UPAP, remercie la présidente pour ses propos liminaires et rend hommage à la Côte d'Ivoire d'avoir accepté d'assurer la présidence de cette réunion capitale. Il remercie ensuite les délégués d'avoir participé à cette réunion et rappelle à tous le mandat des régulateurs, à savoir l'octroi de licences, la protection des droits des consommateurs, l'uniformisation des règles du jeu, l'orientation des gouvernements en matière de régulation postale, et bien plus encore. En outre, il rappelle aux participants que la création du Groupe de travail par la Commission politique et réglementation en février 2022 à Nairobi, au Kenya, fait suite aux inquiétudes suscitées par le fait que la régulation ne bénéficie pas de l'importance qu'elle mérite au sein des instances de l'Union.

3.0 Confirmation des membres du bureau

La composition du bureau du Groupe de travail est arrêtée comme suit :

- Président : Côte d'Ivoire
- 1^{er} vice-président : Tanzanie ;
- 2^{ème} vice-président : Cameroun ;
- Rapporteurs : Tunisie et Ouganda
- Secrétariat : Secrétariat général de l'UPAP.

4.0 Participation

4.1 On pris part à ces assises

les 26 États membres ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, République du Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo (RDC), Égypte, Eswatini, Malawi, Mali, Mozambique, Maroc, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Ouganda et Zimbabwe.

4.2 Secrétariat général de l'UPAP.

Étaient également présents pour le compte du Secrétariat général de l'UPAP, le secrétaire général, M. Sifundo Chief Moyo, et la secrétaire générale adjointe, Mme Jessica Hope Ssenooba.

4.3 Autres organisations

Ont également pris part aux travaux les organisations sous-régionales ci-après : L'Organisation des communications d'Afrique de l'Est (EACO), l'Autorité de régulation des communications d'Afrique australe (CRASA) et la Conférence des postes des États d'Afrique de l'Ouest (CPEAO).

La liste des participants est jointe en **annexe 1**.

5.0 Adoption de l'ordre du jour

Le Secrétariat général donne lecture du projet d'ordre du jour, soit le document n° **UPAP/CPR/GTRR/01/2022 - doc n°01**, lequel est adopté en l'état sur proposition de la Tanzanie avec l'appui du Zimbabwe.

L'ordre du jour en joint en **annexe 2**.

6.0 Rappel des termes de référence (TdR) du Groupe de travail

Le Secrétariat général donne lecture des TdR du Groupe de travail adopté par la Commission politique et régulation dans le cadre de sa réunion inaugurale tenue en mode hybride du 22 au 24 février 2022 à Nairobi au Kenya, soit le document n° **UPAP/CPR/GTRR/01/2022 - doc n°02**.

Les TdR sont ainsi présentés pour prise en compte et orientation des travaux du Groupe de travail. Ils sont adoptés avec quelques légères modifications.

Ils sont joints en **annexe 3**.

7.0 Examen et adoption du plan d'action du Groupe de travail

Le Secrétariat général donne lecture du plan d'action du Groupe de travail pour le cycle quadriennal 2022-2025, soit le document n° **UPAP/CPR/GTRR/01/2022 - doc n°03**.

Le plan d'action ainsi présenté est adopté moyennant quelques légères modifications. La version révisée est jointe en **annexe 4** pour validation par la Commission politique et régulation.

8.0 PROFIL DE LA RÉGULATION POSTALE EN AFRIQUE

Le Secrétariat général donne lecture du document n° **UPAP/CPR/GTRR/01/2022 - doc n°04**. Celui-ci rappelle le concept de la régulation et la portée de l'activité régulatoire. Le groupe de travail a adopté le canevas en apportant quelques modifications à la portée de l'activité régulatoire.

Le document est joint en **annexe 5**.

8.1 Exposés sur différents volets de la régulation

Trois organisations postales sous-régionales ont fait les présentations suivantes :

8.1.1 Organisation des communications de l'Afrique de l'Est (EACO)

L'exposé de l'Ouganda intitulé **définition de l'OSU** et présenté au nom de l'EACO, est axé sur les principaux domaines ci-après :

- Situation de l'OSU en Ouganda
- Défis et enjeux de la mise en œuvre de l'OSU ;
- Éléments clés de la mise en œuvre de l'OSU ;
- Prochaines étapes en termes de :
 - l'identification et le profil des différentes composantes du coût de l'OSU ;
 - l'analyse de l'incidence de l'OSU sur la couverture géographique, l'impact de la portée des produits, la qualité de service, la fixation des tarifs sur la réalisation de l'OSU.

En outre, il est précisé que la Commission de communication de l'Ouganda (UCC) s'est lancée dans un projet visant à examiner les différentes entraves à la prestation du service postal universel et qu'elle est en train d'élaborer les directives du service postal universel et de l'accès pour le compte de l'EACO. Ces directives reprennent les éléments suivants :

- Définition du service postal universel dans la sous-région ;
- Définition des objectifs et des paramètres du service postal universel pour la sous-région ;
- Dispositifs de financement de l'OSU ;
- Méthodologie de fixation des tarifs.

8.1.2 Association des régulateurs des communications de l'Afrique australe (CRASA)

La CRASA présent un exposé intitulé : **Régulation postale : plaidoyer pour une harmonisation des dispositifs au plan continental.**

De cet exposé émergent les points saillants ci-après :

- L'intégration régionale et la logique fondatrice de l'harmonisation, notamment les avantages économiques, entre autres ;
- Les risques associés à l'intégration régionale ;
- Les conditions préalables à l'harmonisation ;
- Les recommandations au Groupe de travail renforcement de la régulation
- Les défis et enjeux de l'harmonisation régionale.

8.1.3 Conférence des Postes des États de l'Afrique de l'Ouest (CPEAO)

La CPEAO a présenté un exposé sur la thématique **Concept de l'obligation de service universel (OSU) et régulation postale dans la sous-région CEDEAO.** L'exposé porte essentiellement sur les domaines ci-après :

- L'importance de la poste comme suit :
 - Les services postaux constituent des moteurs économiques clés et des catalyseurs du réseau de communication dans la majorité des zones reculées ou enclavées ;
 - Le réseau postal constitue une infrastructure essentielle d'accès aux services essentiels pour les habitants des zones rurales.
 - Le secteur postal est par ailleurs acteur clé à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.
- La définition de l'obligation de service universel (OSU) :
- Permettre à tous les utilisateurs/clients de se prévaloir du droit au service postal universel, ce qui suppose l'offre en permanence de services postaux de base, de qualité en tout lieu du territoire et à des prix abordables.
- Les caractéristiques du service postal universel
- Le périmètre du service universel intra-CEDEAO
- Expériences vécues au sein de la sous-région
- Défis et enjeux
- Propositions d'amélioration

Les différents exposés présentés par les organisations sous-régionales susvisées sont disponibles sur le site internet de l'UPAP: <https://www.upap-papu.africa>

9.0 Recommandations

Le Groupe de travail formule les recommandations ci-après :

- i. Les États membres devraient s'inspirer des pratiques dans d'autres régions , notamment en matière de définition de l'OSU, de services après-vente, de respect des normes, d'application du domaine réservé, etc ;
- ii. Les défis auxquels la CRASA est confronté dans la sous-région Afrique australe devraient faire l'objet d'une analyse minutieuse qui permettrait aux autres sous-régions d'en tirer des enseignements en vue de trouver des solutions.

10.0 Date et lieu de la prochaine réunion

La date et le lieu de la prochaine réunion seront communiqués par le Secrétariat général après concertation avec la présidente. La présidente du Groupe de travail devrait présenter le rapport des travaux à la Commission politique et régulation à l'occasion de sa réunion prévue du 4 au 6 juillet 2022 à Kinshasa, en RDC.

11.0 Divers

Sous ce point, les observations du Secrétaire Général sont les suivantes :

- Remercie la présidente au nom du Secrétariat général pour la parfaite conduite des travaux ;
- Il remercie également l'ensemble du Bureau pour son accompagnement pendant les débats ;
- Il exhorte tous les participants à s'approprier les conclusions de la réunion ;
- Il réaffirme le soutien du Secrétariat général au Groupe de travail pendant tout le cycle.

12.0 Adoption du rapport du Groupe de travail

Le Secrétariat avise les participations le rapport des travaux sera élaboré et transmis au président pour validation d'être communiqué aux membres. Dans l'intervalle, le secrétaire de la réunion présente une synthèse orale des points saillants des travaux.

13.0 Clôture

- En conclusion, le Secrétaire général de l'UPAP adresse ses remerciements aux participants pour leurs précieuses contributions au cours des travaux. Il rappelle aux participants que les attentes vis-à-vis du groupe de travail sont importantes en ce qui concerne le renforcement de la régulation en Afrique.
- En outre, le 1er vice-président, la Tanzanie, remercie la présidente pour la bonne conduite et la conclusion effective des travaux. Il exprime sa reconnaissance pour l'honneur accordé à la Tanzanie en lui confiant la première vice-présidence du groupe de travail et en lui permettant de participer à l'atteinte des résultats de la session.
- Le deuxième vice-président, le Cameroun, s'associe aux précédents orateurs pour féliciter la présidente pour sa gestion habile et avisée qui a permis d'épuiser la totalité des points inscrits à l'ordre du jour de ce Groupe de travail. Il remercie également le Secrétaire général de l'UPAP et toute son équipe pour la qualité des documents de travail mis à la disposition des participants.
- Enfin, la Présidente remercie le Secrétaire général et les participants au nom de son pays, la Côte d'Ivoire, pour l'organisation de cette session qui a permis aux membres d'acquérir une meilleure compréhension de l'activité de régulation postale sur notre continent. Elle souhaite bonne chance à tous les participants pour la préparation des réunions de juillet à Kinshasa, en République démocratique du Congo.
- La Présidente déclare la levée de la séance à 13h40 (GMT).

Réunion virtuelle du Groupe de travail sur le renforcement de la régulation

22 juin 2022

Liste des participants

N o d , o r d r e	Pays /	Prénom Nom	Organisation	Courriel :
1.	ALGÉRIE	KHADIDJA DAHMANI	AUTORITE DE REGULATION DE LA POSTE	k.dahmani@arpce.dz
2.	ALGÉRIE	ISAAC GHENI	MINISTERE	i.gheni@mpt.gov.dz
3.	ALGÉRIE	AMINA BOUDISSA	ARPCE	amina.annabi82@gmail.com
4.	ANGOLA	PINDALI EMÍDIO SOLENDO	MINISTERIO DAS TELECOMUNICAÇÕES TECNOLOGIAS DE INFORMAÇÃO E COMUNICAÇÃO SOCIAL	pindali.emidio@minttics.gov.ao
5.	BENIN	DR CARRELLE TOHO	ARCEP-BENIN	tohocarr@gmail.com
6.	BENIN	SARAÏ AGBODJA	ARCEP BENIN	asarai@arcep.bj

7.	BURUNDI	GENESTE NIYONGERE	REGIE NATIONALE DES POSTES	genestenyongere538@gmail.com
8.	BURUNDI	HERMALAS NAHIMANA	ARCT	nahermalas1@gmail.com
9.	CAMEROUN	PAULINE BIKAY	MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	paulinemutlen@gmail.com
10.	CAMEROUN	MARIUS NGUMI GIAH	MINISTERE	gmariusngumi@yahoo.com
11.	CAMEROUN	ANNE CHANTAL MVOGO	SUP'PTIC	ngonanika@yahoo.fr
12.	CAMEROUN	ALAIN ADORÉ ELOUTI MINO	MINISTERE	alainelouti@yahoo.fr
13.	CAMEROUN	EMMANUEL KANIYONG	RÉGULATEUR	ekaniyong@yahoo.fr
14.	CAMEROUN	F.X ABÉNA	MINISTERE DES POSTES	francoisxavierabena@yahoo.fr
15.	CAMEROUN	PARFAIT RICHARD BITOMA	MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	pbitoma8@yahoo.fr
16.	TCHAD	ABDELSALAM SALEH	MINISTÈRE	salehabdel58@gmail.com
17.	CONGO	ARIELLE WETSHI	ARPTC	arielle.wetshi@arptc.gouv.cd
18.	CONGO	PAPY MUTOMBO AGE	ARPTC	papy.mutombo@arptc.gouv.cd
19.	CONGO	SAGE GALA	LEARNING UNIVERSE	galasage57@gmail.com
20.	CONGO (REP.	JOSEPH MANDJOLO MUSH	SCPT	josemandjolo@gmail.com
21.	CONGO (REP.	FRANCOISE LUFULUABO	ARPTC	francoise.lufuluabo@arptc.gouv.cd
22.	CÔTE D'IVOIRE	MASSIRATCHÉ FOFANA SANTIA	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE	mass.fofana@telecom.gouv.ci

23.	CÔTE D'IVOIRE	KOROTOUMO U DIABATÉ	POSTE DE CÔTE D'IVOIRE	fofana.diabate@laposte.ci
24.	CÔTE D'IVOIRE	THÉODORE DOUZO	LA POSTE DE COTE D'IVOIRE	douzo.theodore@laposte.ci
25.	CÔTE D'IVOIRE	ANNE GOLENAN GOZAN	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE	l.gozan@telecom.gouv.ci
26.	CÔTE D'IVOIRE	REGINA FLEUR BESSOU	ARTCI	bessou.regina@artci.ci
27.	CÔTE D'IVOIRE	HADJARATOU BAMBA	ARTCI	bamba.hadjaratou@artci.ci
28.	CÔTE D'IVOIRE	EMMANUELLA ABLE	RIFEN	graceemmanuellaable@gmail.com
29.	CÔTE D'IVOIRE	ANGELA YAPO	RIFEN	angelayapo96@gmail.com
30.	CÔTE D'IVOIRE	WANDJOU MONIQUE KONE	MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE ET DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE	mw.kone@telecom.gouv.ci
31.	CÔTE D'IVOIRE	MESSAN TOUEU	GOUVERNEMENT	m.toueu@telecom.gouv.ci
32.	CÔTE D'IVOIRE	FANTRIGUE SILUE	POSTÉ CI	silue.fantrigue@laposte.ci
33.	CÔTE D'IVOIRE	DAGBO ERIC	ARTCI	dagbo77@yahoo.fr
34.	CÔTE D'IVOIRE	KOUASSI PAUL KONAN	LA POSTE DE COTE D'IVOIRE	paul.konan@laposte.ci
35.	CÔTE D'IVOIRE	ADUENI JEAN KACOU	LA POSTE CI	kacou.jean@laposte.ci
36.	CÔTE D'IVOIRE	CHARLENE BAROU	ARTCI	charleneblessing1@gmail.com
37.	ÉGYPTE	MYRIAM ATTALLAH	EGYPT POST	MyriamAttallah@EgyptPost.Org
38.	ÉGYPTE	RABAB HASSAN	EGYPT POST	rababrzk@egyptpost.org
39.	ÉGYPTE	HOSSAM ELSHAMY	EGYPT POST	hossam_samy@egyptpost.org
40.	ÉGYPTE	NESRINE NABIL	EGYPT POST	nesrinnabil@egyptpost.org

41.	ÉGYPTE	YASMINA ASHRAF	INT'L COOPERATION SPECIALIST	yasmina_ashraf@EgyptPost.Org
42.	ESWATINI	VUYELWA MASHWAMA	ESWATINI COMMUNICATIONS COMMISSION	vuyelwa.mashwama@esccom.org.sz
43.	ESWATINI	MELULEKI MTHUPHA	ESWATINI POSTS AND TELECOMMUNICATIONS CORPORATION	melulekim@sptc.co.sz
44.	ESWATINI	VUSIGAMA KHUMALO	ESWATINI COMMUNICATIONS COMMISSION	Vusigama.Khumalo@esccom.org.sz
45.	ESWATINI	SICELO SIMELANE	ESWATINI COMMUNICATIONS COMMISSION	sicelo.simelane@esccom.org.sz
46.	MALAWI	HENRY KHOMANI	MALAWI POSTS CORPORATION	harrykhomani@gmail.com
47.	MALAWI	FRANCIS MENGEZI	MALAWI POSTS CORPORATION	francismengezi@yahoo.co.uk
48.	MALAWI	MALAWI-BWIGHANE NKHONJERA	MALAWI POSTS CORPORATION	bnkhonjera@malawiposts.com
49.	MALI	KOROTOUMO U TANGARA	AMRTP	Ktangara@amrtp.ml
50.	MALI	SOULEYMANE FOMBA	LA POSTE	souleymane.fomba@laposte.ml
51.	MALI	YAHIIYA ABDU	AMRTP	yabdou@amrtp.ml
52.	MALI	IDRISSA LY	AMRTP	ily@amrtp.ml
53.	MAROC	ABDELHAMID ZAKY	MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE	azaki@mcinet.gov.ma
54.	MOZAMBIQUE	ARMANDO ALMOCO	INCM	ralmoco@incm.gov.mz
55.	NIGERIA	LEKWOT, EMMANUEL P.	NIGERIA POSTAL SERVICE	habu.zoaka@gmail.com
56.	SENEGAL	ABDOULAYE NDIAYE	LA POSTE	abdoulaye.ndiaye@laposte.sn
57.	SIERRA LEONE	IBRAHIM KAMARA	SIERRA LEONE POSTAL SERVICES LTD	ibrahimkamara3@gmail.com
58.	Afrique du Sud	ESTHER GOPANE	ICASA	egopane@icasa.org.za

59.	SOUDAN	ABUBAKER MAHGOUB	TELECOMMUNICATIONS AND POST REGULATORY AUTHORITY	abubaker@tpra.gov.sd
60.	TANZANIE	ABEL JOHN	TANZANIA COMMUNICATIONS REGULATORY AUTHORITY	abel.john@tcra.go.tz
61.	TANZANIE	CONSTANTINE KASESE	TANZANIA POSTS CORPORATION	munakasese@gmail.com
62.	TANZANIE	ELIA MADULESI	TANZANIA POSTS CORPORATION	ekutimwa@gmail.com
63.	TANZANIE	HARUNI LEMANYA	TANZANIA COMMUNICATIONS REGULATORY AUTHORITY	haruni.lemanya@tcra.go.tz
64.	TANZANIE	JASSON KALILE	TANZANIA POSTS CORPORATION	jasson.kalile@posta.co.tz
65.	TOGO	GÉRALDINE KEYEWA	SOCIÉTÉ DES POSTES DU TOGO	gkeyewa@laposte.tg
66.	TOGO	SOMIYEBALO ADOUSSI	SOCIÉTÉ DES POSTES DU TOGO	somadou@laposte.tg
67.	TUNISIE	MOUNA BALTI	MINISTERE DES TECHNOLOGIES DE LA COMMUNICATION	mouna.balti@tunisia.gov.tn
68.	TUNISIE	SAHTOUT FAOUZIA	LA POSTE TUNISIENNE	fsahtoutjerfel@gmail.com
69.	OUGANDA	JULIUS SABIITI UG	UGANDA COMMUNICATIONS COMMISSION	sabiitijuliuss@gmail.com
70.	OUGANDA	AGATHA KYAKUNZIRE	UCC	akyakunzire@ucc.co.ug
71.	OUGANDA	DIANA KYARIKUNDA	UGANDA POST LIMITED	dkmpiira@gmail.com
72.	OUGANDA	VICTORIA SSEKANDI	UCC	vsekandi@ucc.co.ug
73.	OUGANDA	DARAUS JIM MUHWEZI	UGANDA POST LIMITED	damuhwezi@ugapost.co.ug
74.	ZIMBABWE	TSITSI MARIWO	POTRAZ	mariwo@potraz.gov.zw
75.	ZIMBABWE	NDANATSEI CHINODYA	ZIMPOST	ndahchinodya@gmail.com

76.	CRASA	BRIAN MWANSA	CRASA	bmwansa@crasa.org
77.	CPEAO	TOM KWAGHMANDE	CPEAO	tomkwaghmande5@gmail.com
(UPAP)				
1.	UPAP	SIFUNDO CHIEF MOYO (SG)	UPAP	scmoyo1@gmail.com
2.	UPAP	JESSICA H. SSENGOOBA (SGA)	UPAP	asg@papu.co.tz
3.	UPAP	MICHAEL ONYEZEWE	UPAP	af@papu.co.tz
4.	UPAP	NATHAN MKANDAWIRE	UPAP	nmkandawire1963@gmail.com
5.	UPAP	HILLARIA MAZENGE	UPAP	qso@papu.co.tz
6.	UPAP	Pascal CAPO- CHICHI	UPAP	fructueuxcapo@yahoo.fr
7.	UPAP	YONNA SINGOGO	UPAP	afo@papu.co.tz
8.	UPAP	ITESI TAGUABA	UPAP	sc@papu.co.tz
9.	UPAP	LELO MALLYA	UPAP	it@papu.co.tz

ANNEXE 2

GROUPE DE TRAVAIL RENFORCEMENT DE LA REGULATION
Ordre du jour

Composition du Bureau

Président : Cote d'Ivoire
 1^{er} vice-président : Tanzanie
 2^{ème} vice-président : Cameroun
 Rapporteurs : Tunisie et Ouganda
 Secrétariat : Secrétariat général de l'UPAP.

N° d'ordre	Point à l'ordre du jour	Responsable
1.	Propos liminaires <ul style="list-style-type: none"> • Président • Secrétaire général 	Président Secrétaire général
2.	Confirmation des membres du Bureau	Secrétariat général
3.	Adoption de l'ordre du jour UPAP/CPR/GTRR/01/2022 - Doc n°01	Président / Tous les participants
4.	Synthèse des termes de référence du Groupe de travail UPAP/CPR/GTRR/01/2022 - Doc n°02	Groupe de travail / Secrétariat général
5.	Examen et approbation du plan d'action du Groupe de travail UPAP/CPR/GTRR/01/2022 - Doc n°03	Groupe de travail / Secrétariat général / Tous les participants
6.	Profil de la régulation postale en Afrique UPAP/CPR/GTRR/01/2022 - Doc n°04 <ul style="list-style-type: none"> • Exposés sur différents volets de la régulation 	<ul style="list-style-type: none"> • COPTAC • CPEAO • EACO • CRASA
7.	Date et lieu de la prochaine réunion	Groupe de travail / Secrétariat général

8.	Divers.	Groupe de travail / Secrétariat général
9.	Adoption du rapport du Groupe de travail <ul style="list-style-type: none"> • Synthèse 	Groupe de travail / Secrétariat général
10.	Clôture	Groupe de travail

ANNEXE 3

GROUPE DE TRAVAIL RENFORCEMENT DE LA REGULATION Termes de référence (TdR)

Le Groupe de travail sur le renforcement de la régulation (GTRR) aura pour mission de renforcer le volet régulation du secteur postal afin de permettre aux décideurs et aux opérateurs d'atteindre des résultats optimaux.

Termes de référence (TdR)

- i. Concevoir un cadre de coopération type pour les autorités de régulation ;
- ii. Élaborer des cadres de régulation types dans les domaines suivants :
 - a. services financiers postaux ;
 - b. protection des données
 - c. Etc.
- iii. Formuler une politique type de protection des consommateurs ;
- iv. Assurer la formulation d'orientations sur la mise en application des politiques élaborées par le Secrétariat général ;
- v. Définir les normes et objectifs en matière de qualité de service pour les opérateurs ;
- vi. Mettre en place des dispositifs d'évaluation des performances et de la qualité de service ;
- vii. Créer une base de données et un référentiel des ressources postales ;
- viii. Promouvoir la mise en place d'accords conformément à la législation et aux choix politiques des États ;
- ix. Élaborer un cadre de promotion type en matière des systèmes d'adressage et de codes postaux ;

- x. Élaborer un cadre de promotion type en matière de régulation à l'échelle régional au moyen de renforcement des capacités, d'échanges entre les autorités de régulation et d'autres actions pertinentes.

ANNEXE 4

Groupe de travail renforcement de la régulation

PLAN D'ACTION DU CYCLE QUADRIENNAL 2022-2025

N° d'ordre	Livrables	Activités	Délai	Responsabilité niveau groupe de travail
1.	Termes de référence (TDR) du Groupe de travail	<ul style="list-style-type: none"> • S'approprier des TDR du Groupe de travail • Mettre en œuvre les TDR 	2021/2022 à 2024/2025	Groupe de travail sur le renforcement de la régulation
2.	Superviser la mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations de la Conférence de plénipotentiaires et Conseil d'administration, en matière de renforcement de la régulation.	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place par le Secrétariat général d'un cadre de suivi-évaluation de la mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations de la CP et du CA • Dresser l'état de mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations de la CP et du CA • Examiner les états de mise en œuvre des décisions, résolutions et recommandations de la Conférence des plénipotentiaires et du Conseil d'administration selon les périodicités définies 	2021/2022 à 2024/2025	Groupe de travail sur le renforcement de la régulation

3.	Contribuer à l'organisation du Forum des régulateurs postaux	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer le thème du Forum des régulateurs postaux proposé par le Secrétariat ; • Assister dans le choix des panélistes. 	2021/2022 à 2024/2025	Groupe de travail sur le renforcement de la régulation
4.	Élaborer une politique type en matière de protection des consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à ce que les consommateurs soient au centre des activités des opérateurs ; • Veiller à la mise en place de bons leviers de communication et de recours auprès du régulateur (numéros verts, traitement des plaintes). • Associer les DO et les autres acteurs, notamment les groupes de protection des consommateurs. 	2021/2022 à 2024/2025	Groupe de travail sur le renforcement de la régulation
5.	Élaborer un cadre de collaboration entre les régulateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Définir des domaines de coopération • Intrasectoriel (au sein de la poste) • multisectoriel 	Mai 2023	Groupe de travail sur le renforcement de la régulation
6.	Proposer un cadre de régulation des activités financières postales	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des cadres favorables au développement : <ul style="list-style-type: none"> • services financiers postaux ; • protection des données, etc. • Définir l'attitude face aux nouveaux entrants (banques, opérateurs de télécommunication, mutuelles d'épargne et de crédits, etc.), 	Mai 2023	Groupe de travail sur le renforcement de la régulation
7.	Définir les normes et objectifs en matière de qualité de service pour les opérateurs ;	<ul style="list-style-type: none"> • Cadrage du projet • Solliciter des propositions auprès des États membres en matière de normes de qualité de service • Définir les normes et les objectifs • Examiner et adopter les normes et les objectifs de qualité de service • Associer les DO et les autres acteurs dans la gestion des qualité de service 	Décembre 2023	Groupe de travail sur le renforcement de la régulation
8.	Mettre en place des dispositifs d'évaluation des performances et de la qualité de service ;	<ul style="list-style-type: none"> • Cadrage du projet • Solliciter des propositions auprès des États membres en matière d'évaluation de la qualité de service • Élaborer le projet de cadre d'évaluation des dispositifs de gestion de la qualité de service • Examiner et adopter les normes et les objectifs de qualité de service 	Décembre 2023	Groupe de travail sur le renforcement de la régulation
9.	Développement du capital humain	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir un dispositif qui favorise le développement et le renforcement des capacités du personnel chargé de la régulation • Définir des domaines de formation • Effectuer des analyses comparatives sur les tendances et l'évolution du secteur 	Décembre 2022	Groupe de travail sur le renforcement de la régulation

		<ul style="list-style-type: none">• Le Secrétariat général assure la coordination de la mise en œuvre des programmes de développement du capital humain.		
--	--	--	--	--

ANNEXE 5

PROFIL DE LA RÉGULATION POSTALE EN AFRIQUE

CHAMP D'APPLICATION

Les Autorités de régulation exercent une fonction essentielle de pilotage en supervisant le développement et la pérennité du secteur postal. A ce titre, elles assument les responsabilités ci-après :

- i. Dynamisation du secteur postal
- ii. Promotion de l'utilisation des technologies modernes
- iii. Maintien d'une concurrence loyale dans le secteur
- iv. Directives tarifaires et régulation des prix
- v. Financement du service universel
- vi. Recherche et développement
- vii. Régional et International Coopération et Collaboration.

Différentes actions sont nécessaires pour accomplir cette mission, notamment :

- a. Promouvoir les investissements privés dans le secteur
- b. Promouvoir la diversification de l'offre de services et de produits
- c. Assurer le suivi et promouvoir le développement intégral du marché postal
- d. Promouvoir l'équité en matière d'interconnexion
- e. Maintien de l'intégrité postale en encourageant la protection du courrier acheminé notamment par les compagnies aériennes
- f. Contrôle et application de la loi pour éliminer les opérations illégales.
- g. Comportements anticoncurrentiels et collusoires, notamment la fixation de prix prédateurs, de prix inférieurs à la réalité et de prix fixes par les opérateurs
- h. Participation à la recherche de solutions au niveau international, par exemple sur les frais terminaux, la définition du service universel.